

CONSEIL SUPERIEUR DE LA MARINE MARCHANDE

Séance du Mercredi 4 juin 2008 à 10 H 30

—

1 - Examen pour avis du projet de décret relatif à la protection de la maternité des femmes exerçant la profession de marin. *(un premier projet avait été précédemment soumis à l'examen du conseil le 5 avril 2007)*

Contre	: 0
Abstentions	: 0
Pour	: 26

Le conseil supérieur de la marine marchande donne à l'unanimité un avis favorable au projet de décret.

2 - Information sur le projet de loi autorisant la ratification de la convention sur les hydrocarbures de soute.

Pas d'avis requis